

Attestation

Conformément aux dispositions de l'article 26 de la loi n° 2006-686 du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, je soussigné(e)

NOM : ANCELION

Prénoms : Joirard.

ATTESTE :

N'avoir pas de liens directs ou indirects, avec les entreprises ou organismes dont l'activité entre dans la compétence du haut comité.

Avoir des liens directs ou indirects, avec les entreprises ou organismes suivants dont l'activité entre dans la compétence du haut comité :

Fait à

Paris

le

23/09/2008.

Signature

